BULLETIN D'INSCRIPTION 31èmes FOULEES Lieu Saint Amandinoises du 21 septembre 2025
JOUR DE LA COURSE AVEC MAJORATION D'UN EURO (A REMPLIR COMPLETEMENT)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : |__|__| |__|__| |__|__|__|__| Sexe : M |__| F |__|

Catégorie : Ecole Ath |__| Poussin |__| Benjamin |__| Minime |__| Cadet |__| Junior |__| Senior |__| Vétéran |__|

Distance : _____ Club : _____ N° de licence: _____Fédération: _____

Adresse: _____Tél : _____

Pour les personnes majeures de toutes nationalités leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (santé et encadrement ne sont pas acceptées)
- D'une attestation (papier – électronique ou type QR code) indiquant que la personne a réalisé le parcours de prévention santé (ou PPS) mis en place par la FFA via sa plateforme. Le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la manifestation.

Pour les personnes mineures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation, Les autres licences délivrées par la FFA (santé et encadrement ne sont pas acceptées)
- D'un questionnaire relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme.

6 200m	MARCHE	2 €
700m	(mini pouss) (2016 - 2017 - 2018)	GRATUIT
1 400m	(Poussins) (2014 / 2015)	2 €
2 100m	(Benjamins et Minimes MF) (2012/2013 - 2010/2011)	3 €
6 700m	(Cadets, Juniors, Seniors F M, Vétéranes F M) (2008 et avant)	5 €
11 100m	(Cadets à Vétérans) (M et F) (2008 et avant)	6 €

L'Organisation faisant parti du chalenge FSGT, les classements sont fait selon les catégories d'âges FSGT

J'ai pris connaissance et accepte le règlement
Signature obligatoire:
(des parents pour les mineurs)

Je verse la somme de : .....€ à l'ordre du Solidarité Partage
à renvoyer avant le 10 septembre 2025 en MAIRIE à
Mme DENHEZ AUDREY ,Av de la REPUBLIQUE 59111 Lieu Saint Amand
Tél : 03 27 35 70 00 jean-michel@mairie-lieu-saint-amand.fr

Inscription sur place majorée de 1 €

BULLETIN D'INSCRIPTION 31èmes FOULEES Lieu Saint Amandinoises du 21 septembre 2025
JOUR DE LA COURSE AVEC MAJORATION D'UN EURO (A REMPLIR COMPLETEMENT)

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : |__|__| |__|__| |__|__|__|__| Sexe : M |__| F |__|

Catégorie : Ecole Ath |__| Poussin |__| Benjamin |__| Minime |__| Cadet |__| Junior |__| Senior |__| Vétéran |__|

Distance : _____ Club : _____ N° de licence: _____Fédération: _____

Adresse: _____Tél : _____

Pour les personnes majeures de toutes nationalités leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (santé et encadrement ne sont pas acceptées)
- D'une attestation (papier – électronique ou type QR code) indiquant que la personne a réalisé le parcours de prévention santé (ou PPS) mis en place par la FFA via sa plateforme. Le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la manifestation.

Pour les personnes mineures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation, Les autres licences délivrées par la FFA (santé et encadrement ne sont pas acceptées)
- D'un questionnaire relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme.

6 200m	MARCHE	2 €
700m	(mini pouss) (2016 - 2017 - 2018)	GRATUIT
1 400m	(Poussins) (2014 / 2015)	2 €
2 100m	(Benjamins et Minimes MF) (2012/2013 - 2010/2011)	3 €
6 700m	(Cadets, Juniors, Seniors F M, Vétéranes F M) (2008 et avant)	5 €
11 100m	(Cadets à Vétérans) (M et F) (2008 et avant)	6 €

L'Organisation faisant parti du chalenge FSGT, les classements sont fait selon les catégories d'âges FSGT

J'ai pris connaissance et accepte le règlement
Signature obligatoire:
(des parents pour les mineurs)

Je verse la somme de : .....€ à l'ordre du Solidarité Partage
à renvoyer avant le 10 septembre 2025 en MAIRIE à
Mme DENHEZ AUDREY ,Av de la REPUBLIQUE 59111 Lieu Saint Amand
Tél : 03 27 35 70 00 jean-michel@mairie-lieu-saint-amand.fr

Inscription sur place majorée de 1 €